

TD Canada Trust Engagement hypothécaire (Canal des courtiers)

Le présent document énonce les modalités de l'offre de prêt hypothécaire. Vous, vos et votre renvoient à chacun des emprunteurs dont le nom est indiqué cidessous. Nous, notre et nos renvoient à La Banque Toronto-Dominion.

Numéro de prêt hypothécaire TD: 2064782

Date: 2 février 2022

Emprunteurs:

Jean-François Corriveau 4-215 Cartier Boulevard Beloeil, QC, J3G 3R2, CAN

Rosalie Olivier 240 Robert Street

Saint-Bruno, QC, J3V 5S5, CAN

Adresse de l'immeuble donné en garantie :

2087 Principale Street Sainte-Julie, QC J3E 2H2, CAN

Sommaire du	ı prêt hy	pothécaire
-------------	-----------	------------

Montant en capital demandé: 340 000.00 \$ Premier rang Rang de la charge accessoire : Taux d'intérêt annuel (exprimé comme s'il était 2,89000 % Montant en capital total demandé: 340 000,00 \$

calculé semestriellement et non à l'avance) :

60 mois Durée (sans possibilité de remboursement

anticipé sans frais):

Période d'amortissement : 25 ans Fréquence des paiements : Mensuelle

Paiement

Paiement de capital et d'intérêt mensuel : 1 589,91 \$

Dates importantes

Date des débours : 1 juin 2022 1 juin 2022 Date de rajustement de l'intérêt : Date d'échéance: 1 juin 2027 1 juin 2022

Date d'expiration de l'engagement :

Vous devrez soumettre une nouvelle demande après cette date.

Le taux d'intérêt est valide pour une période de 120 jours.

Ce que vous devez savoir

Le prêt hypothécaire est assujetti aux conditions suivantes :

- toute exigence pouvant être énoncée dans votre convention de prêt hypothécaire;
- les exigences de l'assureur prêt hypothécaire (s'il y a lieu);
- aucun financement de second rang, à moins qu'il n'ait été approuvé;
- toutes les autres modalités et conditions énoncées dans le présent engagement.

Conditions supplémentaires

Pour confirmer l'approbation de votre prêt hypothécaire, nous devons recevoir les documents suivants au moins 10 jours ouvrables avant le 1 juin 2022, et nous devons les juger satisfaisants :

- 1. Convention de prêt hypothécaire signée
- 2. Engagement du courtier signé
- 3. Fournir une confirmation de la description légale de la propriété.
- 4. Le ou les emprunteurs doivent assumer la taxe foncière.

Initiales	Initiales	Initiales	Initiales	Date	
					20001 G .: (0710)

Page : 2 de 8

- 5. Réception d'une convention d'achat et de vente ferme satisfaisante comprenant toutes les annexes.
- 6. Réception d'une évaluation complète satisfaisante adressée à la TD, confirmant une valeur minimale de 425 000,00 \$, effectuée par une société de gestion d'évaluation approuvée par la TD. Si l'évaluation n'est pas adressée à la TD, le courtier doit fournir une lettre d'accompagnement satisfaisante.
- 7. Sous réserve de la confirmation satisfaisante de la mise de fonds.
- 8. Sous réserve de la confirmation satisfaisante du revenu.
- 9. Sous réserve qu'il n'y ait aucun financement secondaire.
- 10. (Vente privée) Le notaire doit fournir une confirmation écrite que la promesse d'achat a été examinée et qu'elle est ferme et obligatoire.
- 11. (Vente privée) Veuillez fournir une copie des comptes de taxes municipales et scolaires de l'année en cours pour la propriété-sujet.
- 12. Jean-François Corriveau: La dernière adresse reportée au bureau de crédit (3174,BOUL GAETAN BOUCHER,ST HUBERT, OC, J3Y7Z5) ne concorde pas avec l'application Filogix. Le courtier devra nous fournir une EXPLICATION
- 13. Pour les 2: Courtier doit fournir relevé bancaires 12 mois qui prouve le paiement de loyer des 12 derniers mois.
- 14. Pour les 2: Sous réserve de recevoir les documents suivants et qu'ils soient conformes aux normes du prêteur (dans les 30
 - Lettre d'emploi
 - Talon de paie
 - ** Si le revenu est fluctuant, sous réserve de recevoir deux documents parmi ceux ci-dessous, issus des deux plus récentes années d'imposition
 - T4
 - Avis de cotisation fédéraux et provinciaux

Vous devez conclure une convention de débit préautorisé pour vos paiements.

Vous êtes responsable d'acquitter tous les frais, y compris :

- la prime d'assurance prêt hypothécaire (s'il y a lieu) sera ajoutée au montant en capital demandé
 - le montant des taxes de vente applicables sera déduit du montant du débours et remis à l'assureur

Votre avocat ou votre notaire peut vous imputer des frais supplémentaires relativement à la charge accessoire et aux autres documents que nous demandons. C'est à vous et à votre représentant légal de vous entendre sur le montant de ces frais

] Fonds empruntés en utilisant des actifs liquides

] REER] Don

supplementaires.
Choix de la succursale TD Vous souhaitez que le prêt hypothécaire soit pris en charge par la succursale TD suivante :
Numéro de transit :
Adresse:
Renseignements sur l'avocat ou le notaire Nom :
Adresse:
Nous nous réservons le droit d'exiger que vous fassiez appel à un autre avocat ou notaire que celui que vous avez indiqué, à vos frais.
Déclaration de tiers
Le prêt hypothécaire sera-t-il utilisé par ou au nom de toute personne autre que les emprunteurs?
Oui (veuillez remplir le formulaire Déclaration de tiers - 534951)
[] Non
Source de la mise de fonds
Veuillez indiquer la source de la mise de fonds. Vous pouvez cocher plus d'une case :
Vente d'un bien immobilier

Initiales	Initiales	Initiales	Initiales	Date
·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			

				Page: 3 de	8
[] Épargne (régime [] Épargne (héritage [] Épargne (prestation [] Épargne (gains à [] Épargne (gains de	d'emploi/de placeme de retraite) e) on gouvernementale la loterie) e jeu au casino) n garanti (biens non l)			
Procuration Le recours à une proc	uration nécessite not	re approbation.			
Veuillez fournir les re	enseignements suivar	nts:			
 Raison pour la 	ataire avec l'emprun aquelle l'emprunteur andataire et de l'emp	ne peut pas être prés	ent à la signature :		
				avez enregistrer la charge accessoire pour un arrence de 125 % de la valeur de l'immeuble.	
			votre choix et signer ci	-dessous.	
	arge accessoire au mo arge accessoire au mo	ontant deontant du capital	\$		
Signature du ou des c	lients:			(demandeur)	
assurance vie avec ass de votre débit préauto	surance maladies gra orisé comprendra vot	ves à l'égard de votr re paiement de capita	e prêt hypothécaire, ou	une assurance vie facultative ou d'une de vos impôts fonciers. Toutefois, le montant nt pour vos impôts fonciers (si nous les orisé.	
	anticipés sont des pa	iements supplémenta		ppliquer à votre prêt hypothécaire. Tel qu'il nais d'autres oui.	
	ité d'effectuer les rer anticipé que vous fai	nboursements anticip	es suivants sans devoi	payer de frais de remboursement anticipé. paierez pendant la période d'amortissement	
du capital initi forfaitaire sera	ial. Le montant minis a appliqué au capital	mal d'un rembourser de votre prêt hypoth	nent anticipé est de 100 écaire	oncurrence d'un total de 15 % (51 000,00 \$) \$. Le plein montant de tout paiement	
régulier, à tou	t moment pendant la	nents de capital et d' durée de votre prêt l ements de capital et c	ypothécaire	ence de 100 % du montant de votre paiement	
Si vous remboursez p décrits dans la conver			égralement, vous pour	riez devoir acquitter les frais d'administration	
frais de rembourseme le montant cor le montant des	n montant supérieur ent anticipé correspor crespondant à trois m s frais de différentiel us devez au moment	à l'option de rembou ndant au montant le p ois d'intérêts, ou d'intérêt. Le montan	rrsement anticipé de 15 dus élevé entre les suiv t des frais de différenti	% décrite ci-dessus, vous devrez payer des ants : el d'intérêt correspond à la différence entre le vous auriez à rembourser en fonction d'un	
Initiales	Initiales	Initiales	Initiales	Date	

Modalités et conditions supplémentaires

- Avant la clôture, vous signerez tous les documents pertinents au bureau de votre représentant légal ou par l'entremise d'un agent à distance. Vous devrez apporter une pièce d'identité valide avec photo (veuillez vérifier les pièces d'identité acceptables auprès de votre courtier ou de votre représentant légal). Afin de nous assurer que ce prêt hypothécaire entre en vigueur comme prévu, TOUTES les conditions doivent être satisfaites au moins 10 jours ouvrables avant la clôture. Dans le cas d'un achat, si toutes les conditions ne sont pas satisfaites dans ce délai, nous pourrions exiger que vous reportiez votre date de clôture et que vous nous fournissiez votre convention d'achat et de vente modifiée.
- Nous nous réservons le droit de vérifier tout renseignement reçu et nous pouvons, en tout temps, exiger d'autres renseignements ou rejeter la demande de prêt hypothécaire si nous ne sommes pas satisfaits des renseignements reçus.
- Si vous transférez un prêt hypothécaire d'une autre institution financière, seul le solde courant du capital peut être transféré. Vous devez acquitter la totalité des intérêts courus, des frais de transfert et des frais de remboursement anticipé.

Reconnaissance du débiteur hypothécaire

Si le processus de signature à distance est suivi et que vous procédez à un refinancement :

Vous reconnaissez que vous nous avez consenti une charge accessoire à titre de garantie en vue d'obtenir un prêt hypothécaire.

Nous pouvons souscrire une assurance de titres pour nous protéger contre la perte de nos droits de propriété à l'égard de l'immeuble. Si tel est le cas, vous pourriez devoir assumer les coûts de cette assurance. Nous pouvons également recourir à un tiers fournisseur de services pour enregistrer la charge accessoire. Dans les deux cas, ces frais sont compris dans les frais d'administration indiqués dans la convention de prêt hypothécaire. Vous reconnaissez que nous pouvons communiquer vos renseignements personnels au tiers fournisseur de service ou à l'assureur titres dans la mesure où ils en ont besoin pour fournir leurs services.

Vous reconnaissez que vous avez eu l'occasion d'obtenir des conseils juridiques indépendants mais que vous avez décidé de ne pas retenir les services d'un représentant légal. Puisque vous n'avez pas retenu les services d'un représentant légal pour qu'il vous aide dans le cadre de la présente opération hypothécaire, vous reconnaissez, en signant le présent document, que vous comprenez les modalités du prêt hypothécaire et de la charge accessoire. Vous comprenez que nous nous assurerons seulement que nos propres intérêts juridiques sont protégés et que nous n'avons aucune obligation de protéger vos intérêts. Si vous changez d'idée, vous pouvez retenir, à vos frais, les services d'un représentant légal pour vous représenter.

Si votre immeuble est situé en Colombie-Britannique ou au Nouveau-Brunswick, vous reconnaissez également que tout avocat, notaire ou commissaire que vous pouvez rencontrer n'agit qu'à titre de témoin de votre signature et ne vous représente pas, à moins que vous ayez retenu ses services.

Vous convenez de nous fournir tout document dont nous avons raisonnablement besoin pour faire valoir nos droits aux termes du prêt hypothécaire ou de la charge accessoire, ou pour éliminer certaines incertitudes relatives à votre titre de propriété à l'égard de l'immeuble. Vous devrez assumer les frais y afférents, s'il y a lieu.

Nous devons occasionnellement apporter des changements mineurs au document concernant la charge accessoire pour pouvoir l'enregistrer auprès des instances gouvernementales compétentes. Par conséquent, vous nous autorisez, de même que nos représentants, à effectuer les changements mineurs nécessaires au document concernant la charge accessoire que vous avez signé.

Convention sur la confidentialité des renseignements personnels

Dans la présente Convention, les termes « *vous* », « *votre* » et « *vos* » désignent toute personne, ou le représentant autorisé de cette personne, nous ayant demandé un produit, service ou compte que nous offrons au Canada ou nous ayant offert une garantie à l'égard d'un tel produit, service ou compte. Les termes « *nous* », « *notre* » et « *nos* » désignent le Groupe Banque TD (« TD »). TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées à l'échelle mondiale, qui offrent des produits et services de dépôt, de placement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie, d'assurance et d'autres produits et services. Le terme « renseignements » désigne les renseignements personnels, financiers ou autres à votre sujet que vous nous avez fournis et que nous avons obtenus auprès de parties à l'extérieur de TD, notamment par le biais des produits et services que vous utilisez.

Vous reconnaissez, autorisez et acceptez ce qu	ii suit :
--	-----------

Initiales	Initiales	Initiales	Initiales	Date	20901 Courtier (0719)

Page: 5 de 8

Collecte et utilisation de vos renseignements

Au moment où vous demandez d'établir une relation avec nous et au cours de cette relation, nous pouvons recueillir des renseignements tels que les suivants :

- des détails à votre sujet et sur vos antécédents, notamment vos nom, adresse, coordonnées, date de naissance, profession et autres éléments d'identification:
- les dossiers des transactions que vous avez conclues avec nous ou par notre entremise.

Ces renseignements peuvent être recueillis auprès de vous ou de sources au sein ou à l'extérieur de TD, notamment les suivantes :

- organismes et registres gouvernementaux, autorités chargées de l'application de la loi et archives publiques;
- agences d'évaluation du crédit;
- autres institutions financières ou établissements de crédit:
- organisations avec lesquelles vous avez pris des arrangements, d'autres fournisseurs de services ou intermédiaires de service, dont les réseaux de cartes de paiement;
- personnes ou organisations que vous avez données en référence ou autres renseignements que vous avez fournis;
- personnes autorisées à agir en votre nom en vertu d'un mandat ou de tout autre instrument juridique;
- vos interactions avec nous, y compris en personne, par téléphone, par GAB, au moyen d'un appareil mobile, par courriel ou par Internet;
- dossiers des transactions que vous avez conclues avec nous ou par notre entremise.

Vous autorisez, par les présentes, la collecte de renseignements auprès de ces sources et, le cas échéant, vous autorisez ces sources à nous transmettre des renseignements.

Nous restreindrons la collecte et l'utilisation de renseignements à ceux qui sont nécessaires pour vous servir et pour gérer nos affaires, notamment aux fins suivantes :

- vérifier votre identité;
- évaluer et traiter votre demande, vos comptes, vos opérations et vos rapports;
- vous fournir des services ainsi que des renseignements relativement à nos produits et services, et relativement aux comptes que vous détenez auprès de nous;
- analyser vos besoins et activités afin de vous fournir de meilleurs services et de mettre au point de nouveaux produits et services;
- assurer votre protection et la nôtre contre la fraude et les erreurs;
- évaluer et gérer nos risques, nos opérations et notre relation avec vous;
- nous aider à recouvrer une dette ou à faire exécuter une obligation que vous avez contractée envers nous;
- nous conformer aux lois applicables et aux exigences réglementaires, y compris celles des organismes d'autoréglementation.

Divulgation de vos renseignements

Nous pouvons divulguer des renseignements, notamment dans les circonstances suivantes :

- avec votre consentement;
- en réponse à une ordonnance d'un tribunal, à un mandat de perquisition ou à toute autre demande que nous jugerons valide;
- en réponse aux demandes de renseignements d'organismes de réglementation (y compris des organismes d'autoréglementation dont nous sommes membres ou participants) ou afin de satisfaire aux exigences légales et réglementaires auxquelles nous sommes assujettis;
- lorsque le destinataire est un fournisseur, un agent ou un autre organisme qui se charge de la prestation de services pour vous, pour nous ou en notre nom;
- à des réseaux de cartes de paiement afin d'exploiter ou d'administrer le système de cartes de paiement qui appuie les produits ou les services que nous vous fournissons ou les comptes que vous détenez auprès de nous (y compris des produits ou services fournis ou offerts par le système de cartes de paiement relativement aux produits ou aux services que nous vous fournissons ou aux comptes que vous détenez auprès de nous), ou dans le cadre de concours ou d'autres promotions qu'ils peuvent vous offrir;
- lors du décès d'un titulaire de compte conjoint avec droit de survie, nous pouvons communiquer des renseignements relatifs au compte conjoint jusqu'à la date du décès au représentant de la succession de la personne décédée, sauf au Québec où le liquidateur a droit à tous les renseignements relatifs au compte jusqu'à la date du décès et après la date du décès;
- lorsque nous achetons une entreprise ou vendons une partie ou la totalité de notre entreprise ou lorsque nous envisageons pareille opération;
- lorsque nous recouvrons une dette ou faisons exécuter une obligation que vous avez contractée envers nous;

Initiales	Initiales	Initiales	Initiales	Date	

• lorsque la loi le permet.

Partage des renseignements au sein de TD

Au sein de TD, nous pouvons partager des renseignements à l'échelle mondiale, autres que des renseignements sur la santé, aux fins suivantes :

- gérer votre relation globale avec TD, y compris l'administration de vos comptes et le maintien de renseignements cohérents à votre sujet;
- gérer et évaluer nos risques et activités, y compris pour recouvrer une dette que vous avez contractée envers nous;
- nous conformer à des exigences légales et réglementaires.

Vous ne pouvez révoquer votre consentement à l'égard de telles fins.

Au sein de TD, nous pouvons également partager des renseignements à l'échelle mondiale, autres que des renseignements sur la santé, pour permettre aux autres secteurs d'activité de TD de vous informer de nos produits et services. Pour savoir comment nous utilisons vos renseignements à des fins de marketing et comment vous pouvez révoquer votre consentement, reportez-vous au paragraphe « Marketing » ci-après.

Autres cas de collecte, d'utilisation et de divulgation

Numéro d'assurance sociale (NAS) – Si vous demandez des produits, des comptes ou des services qui pourraient générer de l'intérêt ou un revenu de placement, nous vous demanderons de nous fournir votre NAS pour nous conformer aux exigences de déclaration de revenus. Ces exigences sont imposées en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Si nous vous demandons de nous fournir votre NAS pour d'autres types de produits et services, vous avez le choix de ne pas le divulguer. En nous divulguant votre NAS, vous nous permettez de l'utiliser pour vérifier votre identité et distinguer vos renseignements de ceux d'autres clients dont le nom est semblable au vôtre, y compris les renseignements obtenus dans le cadre d'une approbation de crédit. Vous avez le choix de ne pas le divulguer dans le cadre de la vérification de votre identité auprès d'une agence d'évaluation du crédit.

Agences d'évaluation du crédit et autres prêteurs — Si vous détenez avec nous une carte de crédit, une ligne de crédit, un prêt, un prêt hypothécaire ou une autre facilité de crédit, des services de commerçants, ou encore un compte de dépôt avec protection contre les découverts ou limites de retenue, de retrait ou d'opération, nous échangerons des renseignements et des rapports à votre sujet avec des agences d'évaluation du crédit et avec d'autres prêteurs au moment du dépôt d'une demande de votre part et tout au long de son traitement, puis de façon périodique afin d'évaluer et de vérifier votre solvabilité, de fixer des limites de crédit ou de retenue, de nous aider à recouvrer une dette ou à faire exécuter une obligation que vous avez contractée envers nous et/ou de gérer et d'évaluer nos risques. Vous pouvez nous demander de ne pas effectuer une vérification de crédit dans le cadre de notre étude de votre demande de crédit. Dès que nous vous avons accordé une telle facilité ou un tel produit, et pendant un délai raisonnable par la suite, nous pouvons de temps à autre divulguer vos renseignements à d'autres prêteurs et à des agences d'évaluation du crédit qui en font la demande. En procédant ainsi, nous facilitons l'établissement de vos antécédents de crédit ainsi que le processus d'octroi et de traitement du crédit. Nous pouvons obtenir des renseignements et des rapports à votre sujet auprès d'Equifax Canada Inc., de Trans Union du Canada, Inc. ou de toute autre agence d'évaluation du crédit. Vous pouvez avoir accès à vos renseignements personnels contenus dans leurs dossiers et y faire apporter des corrections en communiquant avec eux directement par l'entremise de leur site Web respectif : www.consumer.equifax.ca et www.transunion.ca. Si vous avez présenté une demande en vue d'obtenir l'un de nos produits de crédit, vous ne pouvez pas retirer votre consentement à cet échange de renseignements.

Fraude — Afin de prévenir, de détecter ou d'éliminer l'exploitation financière, la fraude et les activités criminelles, de protéger nos actifs et nos intérêts, de nous aider dans le cadre de toute enquête interne ou externe visant des activités suspectes ou potentiellement illégales, de présenter une défense ou de conclure un règlement à l'égard de toute perte réelle ou éventuelle relativement à ce qui précède, nous pouvons utiliser vos renseignements, en faire la collecte auprès de toute personne ou organisation, de toute agence de prévention des fraudes, de tout organisme de réglementation ou gouvernemental, de l'exploitant de toute base de données ou de tout registre servant à vérifier des renseignements fournis en les comparant avec des renseignements d'autres sources, ou d'autres sociétés d'assurance ou institutions financières ou établissements de crédit, et les divulguer à ceux-ci. À de telles fins, vos renseignements peuvent être mis en commun avec les données appartenant à d'autres personnes et faire l'objet d'analyses de données.

Assurance – Le présent article s'applique si : vous présentez une demande pour un produit d'assurance que nous assurons, réassurons, administrons ou vendons; vous demandez une présélection à l'égard d'un tel produit; vous modifiez ou présentez une demande de règlement en vertu d'un tel produit; ou vous avez inclus un tel produit avec un produit ou un service que nous vous fournissons ou un compte que vous détenez auprès de nous. Nous pouvons recueillir, utiliser, divulguer et conserver vos renseignements, y compris des renseignements sur la santé. Nous pouvons recueillir ces renseignements auprès de vous ou de tout professionnel de la santé, établissement de santé, compagnie d'assurance, organisme gouvernemental, organisation qui gère des banques de données d'information publique, ou des bureaux d'information sur les assurances, notamment MIB Group, Inc. et le Bureau d'assurance du Canada, qui connaissent vos renseignements.

Initiales	Initiales	Initiales	Initiales	Date	

Page: 7 de 8

Pour ce qui est de l'assurance vie et maladie, nous pouvons également obtenir un rapport d'enquête personnel dressé dans le cadre de la vérification et/ou de l'authentification des renseignements que vous avez fournis dans votre demande ou dans le cadre du processus de réclamation.

Pour ce qui est de l'assurance habitation et automobile, nous pouvons également obtenir des renseignements à votre sujet auprès d'agences d'évaluation du crédit au moment de votre demande, tout au long du processus de traitement de cette demande, puis de façon périodique afin de vérifier votre solvabilité, d'effectuer une analyse de risque et d'établir votre prime.

Nous pouvons utiliser vos renseignements pour :

- vérifier votre admissibilité à la protection d'assurance;
- gérer votre assurance et notre relation avec vous;
- établir votre prime d'assurance;
- faire une enquête au sujet de vos réclamations et les régler;
- évaluer et gérer nos risques et activités.

Nous pouvons communiquer vos renseignements à tout professionnel de la santé, établissement de santé, compagnie d'assurance, organisation qui gère des banques de données d'information publique ou bureau d'information sur les assurances, y compris MIB Group, Inc. et le Bureau d'assurance du Canada, afin de leur permettre de répondre correctement aux questions lorsqu'ils nous fournissent des renseignements à votre sujet. Nous pouvons communiquer les résultats d'examens de laboratoire concernant des maladies infectieuses aux autorités en matière de santé publique appropriées.

Les renseignements concernant votre santé recueillis aux fins susmentionnées ne seront pas partagés au sein de TD, sauf dans la mesure où une société de TD assure, réassure, gère ou vend une protection pertinente et que la divulgation des renseignements est requise aux fins susmentionnées. Vos renseignements, y compris les renseignements concernant votre santé, peuvent toutefois être divulgués aux administrateurs, aux fournisseurs de services, aux réassureurs et aux assureurs et réassureurs éventuels de nos activités d'assurance, ainsi qu'à leurs administrateurs et fournisseurs de services à ces fins.

Marketing – Nous pouvons aussi utiliser vos renseignements à des fins de marketing, notamment les suivantes :

- vous informer d'autres produits et services qui pourraient vous intéresser, y compris ceux qui sont offerts par d'autres secteurs d'activité au sein de TD ou des tiers que nous sélectionnons:
- déterminer votre admissibilité à des concours, à des enquêtes ou à des promotions;
- effectuer des recherches, des analyses, des modélisations et des enquêtes visant à évaluer votre satisfaction à notre égard et à mettre au point des produits et services;
- communiquer avec vous par téléphone, par télécopieur, par message texte ou par tout autre moyen électronique, ou par dispositif de composition et d'annonce automatique, aux numéros que vous nous avez fournis, ou par GAB, par Internet, par la poste, par courriel ou par d'autres moyens.

En ce qui concerne le marketing, vous avez le choix de ne pas nous permettre :

- de vous communiquer à l'occasion, par téléphone, par télécopieur, par message texte, par GAB, par Internet, par la poste, par courriel ou par tous ces moyens, des offres qui pourraient vous intéresser;
- de vous contacter dans le cadre de recherches ou d'enquêtes sur la clientèle.

Conversations téléphoniques et par Internet – Il est possible que vos conversations téléphoniques avec nos représentants, vos clavardages en direct avec des agents ou les messages que vous nous envoyez par des médias sociaux soient écoutés et/ou enregistrés afin d'assurer votre protection et la nôtre, d'améliorer le service à la clientèle et de confirmer nos discussions avec vous.

Produits de crédit – Si vous présentez une demande de prêt hypothécaire ou de ligne de crédit sur valeur domiciliaire ou pour un autre produit qui peut être couvert par une assurance prêt hypothécaire, vous consentez à ce qu'un assureur prêt hypothécaire puisse également obtenir de temps à autre des renseignements sur votre compte, notamment auprès d'une agence d'évaluation du crédit, et utiliser ces renseignements à des fins liées au produit de crédit et à l'assurance prêt hypothécaire.

Vous reconnaissez que vous ne devez pas considérer toute demande de crédit que nous approuvons ou tout crédit que nous vous consentons, assorti ou non d'une assurance prêt hypothécaire, comme une confirmation de la valeur ou de l'état de tout titre sous-jacent ou comme une confirmation de votre capacité à rembourser la facilité de crédit.

Vous reconnaissez que nous ne formulons aucune déclaration, aucune garantie ni aucune recommandation à l'égard de tout placement ou de tout produit ou service acheté à l'aide de la facilité de crédit.

Initiales	Initiales	Initiales	Initiales	Date	
					20901 Courtier (0719)
					20701 COULDELO(171

Page: 8 de 8

Autres renseignements

La présente Convention doit être lue conjointement avec notre Code de protection de la vie privée. Vous reconnaissez que le Code de protection de la vie privée fait partie intégrante de la Convention sur la confidentialité. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la présente Convention et de nos pratiques en matière de respect de la confidentialité, consultez la page www.td.com/vieprivee ou communiquez avec nous pour en obtenir un exemplaire.

Vous reconnaissez par la présente que nous pouvons modifier à l'occasion la présente Convention et notre Code de protection de la vie privée. Nous publierons la Convention révisée ainsi que le Code de protection de la vie privée à l'adresse Web cidessus. Nous pouvons aussi les mettre à votre disposition dans nos succursales ou autres établissements, ou encore vous les faire parvenir par la poste. Vous reconnaissez et déclarez être liés par de telles modifications.

1.5

os signatures	
n apposant votre signature ci-après, vous recont t acceptez les modalités et conditions énoncées	nnaissez que vous avez lu le présent engagement et que vous comprenes s ci-dessus.
Date de la signature :	
jour/mois/année	
Signature de l'emprunteur	Signature de l'emprunteur
X	
Nom	Nom
Jean-Francois Corriveau	Rosalie Olivier
pprouvé par La Banque Toronto-Dominion (uméro de téléphone : 438-803-1486 (uméro de télécopieur : 855-522-2366	
uméro de téléphone : 438-803-1486	